

PRESIDENCE DU COMITE CENTRAL
DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL
-o-o-o-o-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-o-o-o-o-

PRESIDENCE DU CONSEIL DES
MINISTRES
-o-o-o-o-

CABINET DU CHEF DE L'ETAT
CHANCELLERIE
-o-o-o-o-

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix
-o-o-o-o-

DECRET N° 84/470 du 19/5/64
portant nomination à titre exceptionnel
et à titre Normal dans l'Ordre du Mé-
rite Congolais.-

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CON-
GOLAIS DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL DES MI-
NISTRES, GRAND MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU
MERITE CONGOLAIS.

✓u la Constitution du 8 Juillet 1979 de la République Populaire
du Congo ;
✓u le Décret 59/54 du 25 Février 1959, portant création de l'Or-
dre du Mérite Congolais ;
✓u le Décret 59/226 du 31 Octobre 1959, fixant les insignes de
l'Ordre du Mérite Congolais ;
✓u le Décret 59/227 du 31 Octobre 1959, fixant le montant des droit
s de Chancellerie et des conditions de règlement de ces droits ;
✓u le Décret du 31 Octobre 1959, portant création du conseil de
l'Ordre du Mérite Congolais ;
✓u le Décret 239 du 27 Novembre 1959, relatif à la remise des insi-
gnes de l'Ordre du Mérite Congolais ;

Sur proposition de leurs Excellences, Messieurs les Ministres des Affaires
Etrangères, des Finances, des Mines et de l'Energie, de l'Agriculture et
de l'Elevage, de la Santé et des Affaires Sociales, du Ministres Délégué
à la Présidence Chargé de la Coopération.

Après Avis de la Chancellerie :

DECRETE :

ARTICLE 1er : Est nommé à titre Exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Con-
golais :

AU GRADE DE COMMANDEUR :

Son Excellence, Monsieur SERGIO EMINA, Ambassadeur Extraordinaire et Plè-
nipotenciaire de la République d'Italie, Près la République Populaire
du Congo.

ARTICLE 2.- Sont nommés à titre Normal dans l'Ordre du Mérite Congolais

AU GRADE DE COMMANDEUR :

MM.- DLATSOUIKA Hyacinthe, Inspecteur Principal des Impôts, Direction
Générale des Impôts Brazzaville

.../...

AU GRADE D'OFFICIER :

- MM. - KOUAMATA Bernard, Sous-Directeur Adjoint B.C.C. Brazzaville
- SAMBA DICON Félix, Directeur des Etudes et de Planification
- NGABIO Pierre, Chef du Personnel U.C.B. Brazzaville

AU GRADE DE CHEVALIER :

- MM. - MAILLOT Jean, Ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics de l'Etat, Conseiller à la Direction de l'Entretien Routière.
- Le Révérend Père Jules Ernoult, Secrétaire Général à CARITAS Congo Brazzaville.
- BOUANGA-TATY Jean Pierre, Directeur Commercial de la SOCOREM
- DOPIERALLA DIETER, Ingénieur Agronome en Service au Ministère de l'Agriculture, et de l'Elévation Brazzaville.
- EFTIM BOJADZIENS'K, représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Près la République Populaire du Congo

ARTICLE 3.- Il sera fait application des droits de Chancellerie contenus dans le Décret N° 5/227 du 31 Octobre 1959, en ce qui concerne la nomination à titre Normal

ARTICLE 4.- Le présent Décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et Communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 19 Mai 1964


Colonel DENIS SASSOU-NGUESSO.

